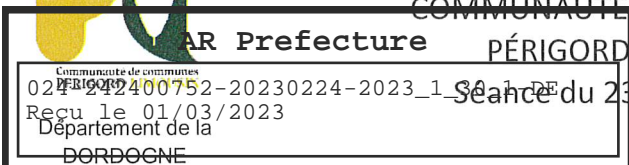




Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2023-1-30



Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
Eyzérac

Etaient présent(e)s

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
13/02/2023

Mesdames : BOSREDON COUNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne, DARTOUT Marie-Jeanne (suppléante de B. VAURIAC)

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 33
Pouvoirs : 3

Messieurs : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis,

Absents et excusés et procurations : COUTURIER Pierre-Yves, Paul MEYNIER, FRANCOIS Philippe (a donné pouvoir à Michel AUGEIX), DOBBELS Michel (a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ), SAERENS Grégory (a donné pouvoir à Jean-Louis FAYE), VAURIAC Bernard (remplacé par sa suppléante M.Jeanne DARTOUT)

Monsieur Claude BOST est désigné secrétaire de séance

Convention relative à la mission d'accompagnement au suivi et à la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne

Pour rappel, la Communauté de communes Périgord-Limousin a élaboré son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dans le cadre d'une démarche collective initiée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24), qui a porté le marché d'assistance à l'élaboration et la mise en œuvre de PCAET à destination d'EPCI de la Dordogne.

La Communauté de communes Périgord-Limousin portant un PCAET approuvé le 1^{er} avril 2021, se doit de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de son plan d'actions, conformément à la législation.

Le SDE 24 après délibération du 5 octobre 2022 renouvelle son engagement auprès des territoires en transition en mettant en place un accompagnement dédié au suivi des démarches PCAET.

L'accompagnement proposé par le SDE 24 s'articule autour de 4 axes :

1. Mettre à disposition un dispositif numérique de suivi des actions et de l'avancée stratégique des PCAET, fournir la donnée d'état des lieux BEGES et animer le réseau des producteurs de données
2. Animer le réseau des référents PCAET en parallèle de l'animation d'un groupe de travail avec les experts de la transition

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 24 février 2023
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20230224-2023_1_30_1-DE
Reçu le 01/03/2023

3. Proposer un soutien technique à l'établissement du bilan à mi-parcours, appuyé pour les territoires intéressés par un bureau d'études spécialisé, par avenant à la convention
4. Proposer un soutien à la révision du PCAET, via le recrutement d'un bureau d'études, par avenant à la convention

Le tarif annuel de la convention, proportionnel à la population du territoire (70 %) et au nombre de communes de l'EPCI (30 %), s'élève à **1 269€** pour la Communauté de communes Périgord-Limousin.

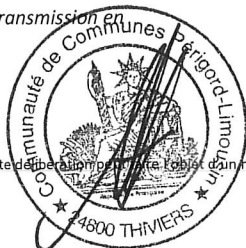
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président de la Communauté de Communes du Périgord-Limousin,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier, en particulier la convention relative à la mission d'accompagnement, au suivi et à la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) – jointe en annexe**
- **INSCRIT au budget les dépenses programmées.**

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Prefecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 24 février 2023
Le Président,

Michel AUGEIX

